

Commission « Économie et innovation »
Rapporteurs : Olivier CAPY et Carole LE BECHEC

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en 2018 par les collectivités locales et leurs groupements, sur le territoire de la région Bretagne »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Chaque Conseil régional doit recenser annuellement les aides économiques accordées par les collectivités et leurs groupements et transmettre les données à la Préfecture de région. Ces données sont ensuite compilées par l'Etat, qui les transmet à la Commission européenne. Une méthodologie et des outils communs ont été mis à disposition de la Région pour faciliter l'élaboration de cet état des lieux qui concerne, outre le Conseil régional, les 4 Départements, 57 EPCI et les 2 Métropoles.

Au 26 avril 2019, 44 EPCI et 2 métropoles ont transmis leurs données ainsi que 3 Départements, en plus des éléments propres à la Région. A noter que sur ces 49 collectivités, 2 départements et 28 EPCI déclarent ne pas avoir attribué ou versé d'aides en 2018. En 2018, 43,65 M€ ont été mandatés pour 1 060 bénéficiaires. Le Conseil régional intervient à hauteur de 86,36 % (37,69 M€ pour 788 bénéficiaires), les Départements pour 2,22 % (0,97 M€ pour 19 bénéficiaires) et les EPCI à hauteur de 11,42 % (4,36 M€ pour 119 bénéficiaires).

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

La comparaison sur quatre ans des aides économiques apportées par les collectivités fait apparaître d'importantes différences dans le montant et la répartition de ces aides.

	Région		Départements		EPCI	
	Montant	Part dans le total	Montant	Part dans le total	Montant	Part dans le total
2018	37,69 M€	86,36 %	0,97 M€	2,22 %	4,36 M€	11,42 %
2017	22,12 M€	51,74 %	7,98 M€	18,67 %	12,65 M€	29,59 %
2016	63,66 M€	80,2 %	8,19 M€	10,30 %	7,57 M€	9,50 %
2015	85 M€	74,1 %	21,7 M€	18,9 %	8 M€	6,90 %

Pour le Conseil régional, ces aides apparaissent en nette augmentation (+ 15,57 M€ en un an), et sans surprise le poids des départements est en diminution, consécutivement à la loi NOTRe.

En revanche, le fait que plus de la moitié des EPCI (28 sur 44) et 2 Départements déclarent ne pas avoir attribué d'aides interroge. Le CESER regrette par ailleurs que 13 EPCI et 1 Département n'aient pas transmis leurs données. S'agit-il toujours des mêmes, auquel cas la variabilité des données d'une année sur l'autre pose question ? Quelles sont les conséquences de cette rétention d'information, notamment dans les relations entre la Région et l'Union européenne ? Il serait donc intéressant de connaître les motifs de l'absence de transmission de données et de comprendre les raisons de non-attribution ou de non versement d'aides.

En conséquence, le CESER relève qu'aucune analyse ne semble possible à la lecture des données proposées, ni sur les montants, ni sur le nombre de bénéficiaires, ni sur les finalités des aides.

Le CESER étudiera avec attention les données complètes lorsqu'elles seront disponibles et tout particulièrement sur la répartition des aides selon leurs finalités, les thèmes Formation, Environnement et Emplois étant à priori très peu mobilisés. Au vu de l'importance qu'ils revêtent dans la stratégie Breizh Cop, le CESER suivra la prochaine répartition avec intérêt.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en 2018 par les collectivités territoriales et leurs groupements, sur le territoire de la région Bretagne

Nombre de votants : 90

Ont voté pour l'avis du CESER : 90

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie PORÉE (Planning Familial), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Anne-Sophie JEGAT (FRGEDA), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité